

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/08

Le VINGT-ET-UN mars de l'an deux mille vingt-six, à quinze heures, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal.

Etaient présents : *Mmes Mireille CAROLI, Patricia COGNET, Virginie CORMERAIS, Véronique HAÏTCE, Corinne LACOSTE, Marie LAZORTHE, Sandra MARFAING, Catherine REMIGY,*

MM Kevin AUBARET, Pierre BARRIE, Christian BERNIAC, Benoît COUTURIER, Arnaud HILLION, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Date de convocation : 17 mars 2026

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

La séance est ouverte à 15h00 sous la présidence de Madame Véronique HAÏTCE, Maire. A l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de ne pas voter le huis clos pour cette séance. Après l'appel nominal, il a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections qui se sont déroulées le 15 mars 2026 et a déclaré le nouveau Conseil municipal installé dans ses fonctions.

Monsieur Denis VAILLANT, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence. Le Conseil a choisi pour secrétaire Madame Corinne LACOSTE.

Objet : Election du Maire

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales. Chaque conseiller municipal a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **15**

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : **8**

- **Madame Véronique HAÏTCE a obtenu 15 voix au premier tour du scrutin, et ayant donc obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 21 mars 2026.

Fait à Goyrans, le 21 mars 2026.

Véronique HAÏTCE



Maire de Goyrans